



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## information des consommateurs

Question écrite n° 128591

### Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur les moyens d'encourager l'achat de produits français. Plutôt que l'encouragement à l'achat par un label garantissant l'origine de produits faits en majorité ou principalement en France, ne faudrait-il pas inciter l'achat de produits nationaux par un label garantissant le respect de standards de qualité et d'une garantie longue de cinq ou dix ans contre un durée légale de deux ans actuellement. Cette labellisation de l'innovation et de la qualité seraient de nature à rassurer le consommateur et assimiler conception et fabrication françaises à une assurance de qualité et de durabilité. Elle lui demande ce qu'il pense de cette proposition.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marietta Karamanli](#)

**Circonscription :** Sarthe (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128591

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** Industrie, énergie et économie numérique

**Ministère attributaire :** Redressement productif

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 février 2012, page 1482

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)